

Les espaces du travail social

De nombreuses publications en sciences humaines ont retracé l'histoire et analysé les pratiques du travail social. Pour autant, la diversité des espaces dans lesquels il opère est rarement au cœur des analyses. Espaces urbains, périurbains, ruraux, centres-ville et banlieues, quartiers populaires et bidonvilles, espaces publics et privés, milieux fermés et ouverts, publics captifs, sédentaires, nomades ou en errance : le travail social se déploie dans une multitude d'espaces physiques et sociaux, et auprès de publics dont le rapport à l'espace est lui aussi pluriel.

Cet appel à contribution concerne des recherches susceptibles d'enrichir la connaissance du rapport à l'espace des travailleurs sociaux, et la manière dont les espaces sont « travaillés » par les professionnels du social.

Un premier ensemble de questions a trait à la sectorisation de l'action sociale. En France, le travail social est fortement sectorisé. Qui délimite les secteurs d'intervention, selon quels critères ? Quelle est l'autonomie des intervenants dans ce domaine ? Qu'est-ce que ce découpage révèle des orientations politiques en matière de travail social et comment cette sectorisation se donne-t-elle à voir (ou pas) dans d'autres contextes nationaux ? Par ailleurs, les associations et les structures du travail social ne bénéficient pas toutes des mêmes moyens ni de la même autonomie. Quelles sont les conséquences de ces inégalités pour les territoires concernés ? Quels sont leurs effets sur les modes d'engagement des travailleurs sociaux dans la démocratie locale et les mobilisations collectives, légales (manifestations...) ou illégales (émeutes...) ? Comment créent-ils, ou pas, du lien politique dans des communautés de quartier souvent très fragilisées, et au profit de qui ? Enfin, quelles sont les conséquences de la cessation de ces actions (redéploiement dans d'autres secteurs d'intervention, réduction des moyens et des effectifs...) sur les territoires et leurs habitants ?

Une autre piste problématique concerne la manière dont se négocie le partage de l'espace depuis l'arrivée en France dans les années 1990 de « nouvelles professions du social » (animateurs des services Jeunesse des municipalités, médiateurs, correspondants de nuit, adultes-relais...), dont beaucoup ont comme caractéristique d'investir l'espace public pour prévenir ou réguler les désordres. Quelle répartition ou quels cloisonnements de l'espace constate-t-on avec les professions plus anciennes, comme les éducateurs dits « de rue » ? Quels sont les rapports entre division de l'espace physique (ou cohabitations) et ciblage des publics d'une part, répartition des financements publics d'autre part ? Dans un tel contexte de mise en concurrence des professionnels de l'action sociale, comment les frontières spatiales entre les différents métiers et secteurs du travail social résistent-elles à l'injonction du « partenariat » en France et à l'étranger ?

Autre interrogation : certains espaces sont pensés comme des outils du travail social. Comment et par qui sont réalisés les aménagements de ces lieux (bureaux, salles de réunion, foyers...) ? En quoi permettent-ils l'accompagnement et/ou le contrôle des usagers ? Dans un équipement au sein duquel les travailleurs sociaux cohabitent avec d'autres professionnels (structures médico-sociales, entreprises, écoles...), comment l'espace est-il distribué, pour quelles hiérarchies ou modes de collaboration révélés ?

Enfin, les travailleurs sociaux interviennent souvent à domicile, dans le cadre d'enquêtes sociales, de mesures éducatives, ou encore de l'accompagnement de personnes âgées dépendantes. Comment travaille-t-on dans l'espace du privé, de l'intime, du « chez soi » ? Comment se positionne-t-on ? Quels sont les *signes domiciliaires* (relatifs à l'ameublement, à l'hygiène, au niveau de confort...) permettant aux professionnels d'établir un diagnostic et comment s'acquièrent les compétences permettant d'établir des seuils et de percevoir les frontières ?

Les responsables de cet appel seront particulièrement attentifs à la dimension spatiale du travail social et à ses effets, ainsi qu'aux comparaisons entre situations locales, nationales et internationales.